

Importations ukrainiennes et jachères: Bruxelles «a répondu aux demandes de la France», annonce l'Élysée

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 54 minutes



«Nous gardons l'objectif politique de soutien à l'Ukraine et en même temps nous protégeons les agriculteurs européens sur des secteurs sensibles», affirme l'Élysée. S. Leitenberger / stock.adobe.com

Bruxelles a proposé d'accorder une dérogation partielle aux obligations de jachères dans l'Union européenne et de limiter les importations agricoles ukrainiennes.

Le dossier avait agité le gouvernement français sur fond de crise agricole. Après négociation, la Commission européenne a «répondu aux demandes de la France» concernant l'assouplissement des obligations de jachères et la limitation des importations agricoles ukrainiennes, deux points de crispation des agriculteurs français, a indiqué mercredi l'Élysée. Bruxelles a proposé mercredi d'accorder une dérogation partielle aux obligations de jachères dans l'UE et de limiter toute hausse incontrôlable des importations agricoles ukrainiennes, offrant des gages aux agriculteurs qui manifestent à travers l'Europe.

«Les deux sujets importants sur lesquels l'Europe est le bon niveau pour agir ont été réglés rapidement en réponse à nos demandes», a souligné l'Élysée, à la veille d'une rencontre entre la proutidente de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen, et Emmanuel Maprou. Bruxelles

propose de renouveler pour une année supplémentaire, entre juin 2024 et juin 2025, l'exemption de droits de douane accordée à l'Ukraine depuis le printemps 2022 pour soutenir le pays en guerre.

Limiter l'impact des importations de produits agricoles ukrainiens

Mais en l'assortissant de «*mesures de sauvegarde*» renforcées limitant l'impact des importations de produits agricoles ukrainiens, lesquelles ont bondi de 11% en valeur sur un an en janvier-septembre 2023. «*Nous gardons l'objectif politique de soutien à l'Ukraine et en même temps nous protégeons les agriculteurs européens sur des secteurs sensibles*», affirme l'Élysée. Les agriculteurs accusent l'afflux de céréales, œufs et poulets d'Ukraine de plomber les prix locaux, notamment dans les pays riverains, et d'entretenir une concurrence «*déloyale*» faute de satisfaire certaines normes.

Sur les obligations de jachères imposées par la nouvelle Politique agricole commune (PAC) entrée en vigueur début 2023, Bruxelles propose aux Vingt-Sept une «*dérogation partielle*» leur permettant de toucher les aides même sans respecter la proportion d'au moins 4% de terres arables en jachères. «*Cela répond concrètement à la demande de flexibilité que nous avons formulée*», ajoute l'Élysée.

La rédaction vous conseille

- [Bruxelles va lâcher du lest sur les jachères, épouvantail du monde agricole](#)
- [Betteraves, poulets, céréales... Pourquoi les agriculteurs français dénoncent une «concurrence déloyale»](#)
- [«Je serai fier de nourrir les Français» : Ces jeunes passionnés qui décident malgré tout de devenir agriculteurs](#)

Sujet

Agriculture